

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Insect Ecran Enfant

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: BE2020-0033

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0025293-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INSECT ECRAN ENFANT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE
	Adresse	Place Lucien auvert 77020 MELUN CEDEX France
Numéro de l'autorisation	BE2020-0033	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0025293-0000	
Date de l'autorisation	07/11/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	04/11/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE
Adresse du fabricant	PLACE LUCIEN AUVERT 77020 MELUN CEDEX France
Emplacement des sites de fabrication	COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE PLACE LUCIEN AUVERT MELUN CEDEX France
Nom du fabricant	FCA / ARDEPHARM
Adresse du fabricant	LES ILES FERAYS 07300 TOURNON SUR RHONE France
Emplacement des sites de fabrication	LES ILES FERAYS 07300 TOURNON SUR RHONE France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck S.L.U.
Adresse du fabricant	Calle Maria de Molina 28006 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet de Vallés, Barcelona Espagne
Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet de Vallés, Barcelona Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	10

2.2. Type de formulation

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - À appliquer sur la peau humaine comme protection contre les moustiques – prêt à l'emploi – grand public

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Repellent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culicidae: Culex spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culicidae: Aedes spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culicidae: Anopheles spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

À l'air libre ou dans une pièce bien ventilée. Insect Ecran Enfant est une lotion de protection contre les moustiques en zones climatiques tempérées prêt à l'utilisation.

Méthode(s) d'application

Application manuelle -
Appliquer directement sur la peau non recouverte et étaler le liquide à la main sur la peau.

Taux et fréquences d'application

Appliquer en quantité modérée sur les parties du corps non recouvertes (visage, bras, jambes et pieds) en répartissant uniformément. - Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire) -
Durée de protection : 8 heures.

Nombres d'applications par jour :

Adultes : maximum 3 fois par jour
Enfants (à partir de 2 ans) : maximum 2 fois par jour
Enfants (0 à 2 ans) : maximum 1 fois par jour

Lors d'une nouvelle application du produit, respecter le nombre maximum d'applications autorisé par jour : trois pour les adultes, deux pour les enfants à partir de 2 ans et une pour les enfants de moins de 2 ans.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Tube à presser – avec bouchon en PP – (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA)

Tube à presser – avec bouchon en PP (PP) – (en aluminium, avec revêtement intérieur en PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA)

Flacon – avec bouchon vissé ou pompe (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA)

Pour tous les types d'emballages : 25 à 250 ml avec dosage de 5 ml

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit n'est pas prévu pour un usage dans les zones tropicales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - À appliquer sur la peau humaine comme protection contre les tiques – prêt à l'emploi – grand public

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Repellent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: Tiques Stade de développement: nymphes et adultes Nom scientifique: Ixodes scapularis Nom commun: Tiques Stade de développement: nymphes et adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur À l'air libre ou dans une pièce bien ventilée. Insect Ecran Enfant est une lotion de protection contre les tiques en zones climatiques tempérées prête à l'utilisation.
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Appliquer directement sur la peau non recouverte et étaler le liquide à la main sur la peau
Taux et fréquences d'application	Appliquer en quantité modérée sur les parties du corps non recouvertes (visage, bras, jambes et pieds) en répartissant uniformément. - Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire) - Durée de protection : 7 heures. Nombres d'applications par jour : Adultes : maximum 3 fois par jour Enfants (à partir de 2 ans) : maximum 2 fois par jour Enfants (0 à 2 ans) : maximum 1 fois par jour Lors d'une nouvelle application du produit, respecter le nombre maximum d'applications autorisé par jour : trois pour les adultes, deux pour les enfants à partir de 2 ans et une pour les enfants de moins de 2 ans.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Tube à presser – avec bouchon en PP – (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA)
Tube à presser – avec bouchon en PP (PP) – (en aluminium, avec revêtement intérieur en PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA)
Flacon – avec bouchon vissé ou pompe (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA)
Pour tous les types d'emballages : 25 à 250 ml avec dosage de 5 ml

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit n'est pas prévu pour un usage dans les zones tropicales.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Utiliser le répulsif en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant son utilisation.

Tenir hors de portée des enfants.

Appliquer le produit uniformément sur la peau non recouverte et étaler le liquide appliqué à la main sur la peau. Appliquer EXCLUSIVEMENT sur les parties du corps non recouvertes, se limitant aux bras, aux jambes, aux pieds et au visage.

Pour appliquer sur le visage, appliquez du répulsif sur la paume de la main et répartir la lotion avec la main sur la peau du visage en veillant à protéger les yeux. Éviter le pourtour des yeux.

Ne pas appliquer sur les coupures, les plaies, de la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas utiliser sous les vêtements. Pour application externe exclusivement.

L'application de produits de protection solaire ou cosmétiques après l'emploi du répulsif réduit considérablement l'efficacité du répulsif.

Appliquer de nouveau du répulsif en cas de forte transpiration et après une baignade. N'appliquer de nouveau qu'en cas de baisse notable de la protection et au plus tard dix heures après la première application.

Toujours utiliser de préférence une protection mécanique (vêtements, moustiquaire). Pour application externe exclusivement. Emploi exclusivement comme décrit.

Éviter le contact avec des matériaux synthétiques. Protéger les matériaux synthétiques pendant la distribution du produit.

Les utilisateurs sont priés de signaler toute inefficacité du traitement et d'en notifier directement le titulaire de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

L'emploi de ce produit en combinaison avec d'autres répulsifs anti-insectes n'est pas recommandable.

La durée de protection est donnée à titre d'indication seulement. Des facteurs environnants (par ex. des températures élevées ou un fort vent) peuvent altérer la durée de protection.

5.2. Mesures de gestion des risques

Appliquer EXCLUSIVEMENT sur les parties du corps non recouvertes, se limitant aux bras, aux jambes, aux pieds et au visage.

L'application sur les enfants de moins de 12 ans doit être effectuée par un adulte. Ne pas appliquer sur les mains d'enfants.

Attention lors de l'emploi de ce produit chez les enfants. Employer les produits de façon responsable.

Se laver les mains avant de toucher des aliments. Ne pas appliquer directement à proximité d'aliments, de mets ou de boissons, ni sur des surfaces ou ustensiles pouvant directement entrer en contact avec des aliments, des mets ou des boissons. Éviter tout contact entre la peau traitée et les aliments pour éviter une contamination.

Utiliser exclusivement à l'air libre ou dans une pièce bien ventilée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : air frais.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. retirez les lentilles de contact, si possible. Consulter un ophtalmologue.

En cas de contact avec la peau: En cas de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après une application, consultez un médecin.

En cas d'ingestion : faire immédiatement boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : aucune

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucune information disponible

Précautions environnementales : Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux autres réglementations nationales et locales. Conserver les substances chimiques dans leur emballage original. Ne pas mêler avec d'autres déchets. Traiter l'emballage non nettoyé comme le produit lui-même.

Ne pas rincer d'excédent de liquide dans l'évacuation.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Entreposage :
Conserver l'emballage bien fermé à un endroit sec et bien ventilé.
Température de stockage recommandée : 18 à 25°C. Le produit ne doit pas être exposé pendant une période prolongée à des températures >40°C.
Durée de conservation : 18 mois
Contrôle de l'exposition environnementale : Ne pas déverser le produit dans les égouts.

6. Autres informations

Le titulaire de l'autorisation doit fournir à l'autorité compétente d'évaluation un nouvel essai de stabilité à long terme à la température ambiante qui supporte la stabilité de 18 mois pendant une période de 2 ans après l'approbation ; ou, si une stabilité de 2 ans est envisagé, pendant une période de 2,5 ans après l'approbation.